

CONDUITE EN SECURITE DE TRANSPALETTE ELECTRIQUE Recyclage

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Durée de validité : 5 ans

OBJECTIFS :

- Actualiser les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des transpalettes électriques
- Maîtriser les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur.

DUREE : 0,5 jour

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 8

PUBLIC/PREREQUIS :

Personnel désigné pour conduire les transpalettes électriques de l'entreprise.

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- Description de l'appareil,
- Fonction des différents organes,
- Les types d'accidents,
- L'analyse des risques,
- Les règles de sécurité.

Mise en Pratique

- La prise, le déplacement et la dépose de charge.
- Les vérifications à effectuer à chaque prise de poste,
- Prise en main et exercice de conduites simples,
- Conduite à vide et en charge sur circuits balisés.

INTRA

INTER

FORMATEURS :

Moniteur Cariste

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Vidéo projecteur
- Transpalettes
- Différents types de charges
- Livrets pédagogiques

CONTACT :

04 42 09 49 03

gse@qseformation.com



COMMENTAIRES :

- L'évaluation théorique et pratique permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude à l'employeur qui pourra délivrer au salarié une autorisation de conduite.
- Chaque stagiaire devra obligatoirement disposer des EPI adaptés à la formation (chaussures, casque, gants)
- Mise à disposition par l'entreprise de transpalettes.